

Registre des Délibérations du Conseil Municipal

DE LA VILLE DE BEGLES

SÉANCE DU 13 février 2024

DÉLIBÉRATION N°2024_011

OBJET : ADHÉSION DE LA VILLE DE BÈGLES À L'ASSOCIATION RÉSEAU GIRONDIN PETITE ENFANCE - FAMILLE - SANTÉ

L'an deux mil vingt quatre et le 13 février, le Conseil Municipal de la Ville de Bègles s'est réuni Salle du conseil sous la présidence de Monsieur Clément ROSSIGNOL PUECH, Maire de Bègles, en suite de la convocation adressée le **7 février 2024**.

Étaient présents : M. Clément ROSSIGNOL PUECH, Mme Edwige LUCBERNET, M. Marc CHAUVET, Mme Nadia BENJELLOUN-MACALLI, M. Vincent BOIVINET, Mme Amélie COHEN-LANGLAIS, M. Olivier GOUDICHAUD, Mme Fabienne CABRERA, M. Pierre OUALLET, Mme Christelle BAUDRAIS, Mme Catherine CAMI, M. Xavier-Marie FEDOU, Mme Isabelle TARIS, M. Pascal LABADIE, Mme Sadia HADJ ALBELKADER, Mme Sylvaine PANABIÈRE, M. Guénolé JAN, Mme Typhaine CORNACCHIARI, Mme Laure DESVALOIS, M. Florian DARCOS, M. Idriss BENKHELOUF, M. Aurélien DESBATS, M. Christian BAGATE, M. Mohammed MICHRAFY, M. Alexandre DIAS, Mme Isabelle TEURLAY NICOT.

S'étaient fait excuser et avaient donné délégation :

Mme Bénédicte JAMET DIEZ donne procuration à Mme Catherine CAMI, M. Jacques RAYNAUD donne procuration à M. Pascal LABADIE, M. Benoît D'ANCONA donne procuration à Mme Sadia HADJ ALBELKADER, Mme Marie-Laure PIROTH donne procuration à M. Marc CHAUVET, M. Nabil ENNAJHI donne procuration à Mme Isabelle TARIS, Mme Fabienne DA COSTA donne procuration à M. Christian BAGATE, M. Christophe THOMAS donne procuration à M. Mohammed MICHRAFY, M. Kewar CHEBANT donne procuration à M. Xavier-Marie FEDOU.

Absente :

Mme Seynabou GUEYE

Secrétaire de la séance : Olivier GOUDICHAUD

Madame Catherine CAMI expose :

Les collectivités locales peuvent adhérer à des organismes et associations et leur verser une cotisation lorsque cette adhésion présente un intérêt public local.

Créé officiellement en 2001 au sein de l'université de Bordeaux mais Acteur depuis 1990, le RPGE « Réseau Girondin Petite Enfance – Famille – Santé » est :

- Un outil œuvrant pour le développement culturel et l'accès à la culture pour tous et ce dès le plus jeune âge, la prévention des inégalités et le maintien du lien social.
- Un lieu ressources, de fédération, de réflexion et d'échanges pratiques et scientifiques pour les étudiants, les professionnels de la petite enfance, du secteur social et de la culture et les représentants institutionnels et des collectivités territoriales autour de l'éveil culturel de la petite enfance.

L'adhésion de la Ville de Bègles permettrait aux équipes de la petite enfance d'accéder à un catalogue de formation, d'expositions, de modules ludiques et éducatifs afin de développer l'offre d'accompagnement à la parentalité de la Ville.

Également, cette adhésion permettrait d'intégrer un réseau pluridisciplinaire de professionnels afin d'accompagner les parents dans leur fonction parentale et de positionner le service dans une démarche de prévention précoce dans la lutte contre les exclusions et les inégalités sociales et culturelles.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil municipal,

ENTENDU le rapport de présentation

VU le Code général des collectivités territoriales

CONSIDÉRANT que l'objet et les activités portées par l'association revêt un intérêt public local par le développement de la culture et du lien social dans le secteur de la Petite Enfance, de la Famille et de la Santé

DÉCIDE

Article 1 : D'approuver l'adhésion à l'association « Réseau Girondin Petite Enfance – Famille – Santé ».

Article 2 : D'imputer ces dépenses sur le budget principal de la Ville, chapitre 011, article 6281.

Article 3 : D'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tout acte afférent.

VOTANTS : 34		VOIX
Pour	34	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Fait et délibéré le 13 février 2024

LE/LA SECRÉTAIRE DE SÉANCE,

Olivier GOUDICHAUD

POUR EXTRAIT CONFORME,

LE MAIRE,

M. Clément ROSSIGNOL PUECH